

Oujda le 30 Janvier 2017

Avis

Les candidats admis au concours de recrutement des Administrateurs 2^{ème} Grade et Techniciens 3^{ème} Grade qui a eu lieu le 4 décembre 2016 doivent se présenter le **Lundi 6 Février 2017 à 09h** à la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire Mohammed VI d'Oujda, munis des pièces citées ci-dessous (**dossier de recrutement**) faute de quoi ladite Direction procédera à l'épuisement de la liste d'attente.

- **Dossier de recrutement :**

- 6 extraits d'acte de naissance (originaux) ne dépassant pas trois mois ;
- 6 copies légalisées de la carte d'identité nationale (sur papier format A4) ;
- 6 copies légalisées du baccalauréat ;
- 6 copies légalisées du diplôme ;
- 6 photos d'identité ;
- 1 casier judiciaire ou fiche anthropométrique dûment légalisée ;
- 1 chèque barré et attestation du RIB ;
- Déclaration sur l'honneur, écrite signée par le postulant, légalisée, qui atteste que l'intéressé n'exerce aucune fonction ou activité dans le secteur privé.

Pour les candidats **fonctionnaires** et **employés des CHU** retenus au dit concours, ces derniers doivent joindre en plus des pièces statutaires de recrutement suscitées les pièces suivantes :

- L'autorisation de passer le concours émanant de leurs hiérarchies ;

Ou

- La lettre, l'arrêté ou la décision de radiation des cadres.

